

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201881-20260320-2026A04-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/03/2026

**MAIRIE ROCHE-EN-FOREZ**

(Loire – 42600)

**ARRETE : DELEGATION DE SIGNATURE DES BORDEREAUX DE TITRES ET DE MANDATS****Le Maire de la commune de ROCHE-EN-FOREZ,**

VU les articles L2122-19 et D.1617-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**ARRETE :**

**ARTICLES 1** – Conformément à l'article L.2122-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, donne délégation de signature, sous ma surveillance et ma responsabilité, à Madame Amélie PEUVERGNE, Adjoint administratif, exerçant les fonctions de secrétaire de mairie, pour la signature électronique des bordereaux de titres et de mandats, avec un certificat électronique établi à son nom propre à partir du 20 mars 2026.

**ARTICLE 2** – Conformément à l'article D.1617-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, la signature des bordereaux récapitulant les mandats de dépense emportera certification du service fait des dépenses concernées et attestation du caractère exécutoire des pièces justifiant les dépenses concernées. De même, la signature des bordereaux récapitulant les titres de recettes emportera attestation du caractère exécutoire des pièces justifiant les recettes concernées et rendra exécutoires les titres de recettes qui y sont joint.

**ARTICLE 3** – Le présent arrêté sera transmis à Madame la Préfète de la Loire

**ARTICLE 4** – Notification du présent arrêté sera adressée à l'intéressée ainsi qu'au comptable public assignataire.

Fait à Roche-en-Forez le 20/03/2026,

Le Maire,

*Christelle MASSON*

Notifié à l'intéressée le 20/03/2026

Signature de l'agent

